

Le groupement Stecof-Aqualog retenu pour l'installation des fermes



L'aquaculture représente actuellement à peine 0,1% de la production halieutique nationale avec un volume annuel moyen ne dépassant pas 400 tonnes.

C'est fait. L'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture a mandaté le groupement Stecof-Aqualog pour l'assistance technique et le démarrage de 5 projets aquacoles pilotes dans la région de Dakhla. L'institution mise beaucoup sur la réussite de ces fermes pilotes pour en faire une success-story pour les autres projets aquacoles dans la région et à l'échelle nationale.

Les résultats préliminaires de 3 plans d'aménagement aquacoles à l'échelle nationale font dégager un potentiel de production de 380.000 tonnes.

C'est parti pour le complexe aquacole pilote dans la région de Dakhla. L'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) a mandaté le groupement Stecof-Aqualog afin d'assurer une assistance technique pour l'installation et le démarrage de production de 5 projets pilotes dans cette zone. Coût de la prestation : 1,79 million de dirhams.

Pour le management de l'Agence, l'installation de ce premier lot de projets suscite un intérêt particulier dans la mesure où sa réussite servira d'exemple pour les autres projets aquacoles tant au niveau régional que national. «L'objectif de cette mission est d'assurer une assistance technique aux porteurs de projets aquacoles pilotes afin de leur permettre le démarrage des fermes dans les meilleures conditions tout en limitant les risques qui peuvent porter préjudice à leur réussite et à celle de tous les projets qui se succéderont dans la région», indique l'ANDA. À travers ce complexe, l'institution affirme poursuivre quatre grands objectifs. D'abord, assurer un développement durable des ressources halieutiques dans la région. Ensuite, garantir un développement harmonieux de l'activité aquacole en tenant compte des spécificités locales et régio-

nales. Puis, accélérer la croissance économique régionale et créer de l'emploi. Enfin, il s'agit de permettre une meilleure contribution des ressources halieutiques dans l'économie de la région.

Précisons que les projets à réaliser sont regroupés en 5 catégories : huitres sur tables surélevées, palourdes sur sol, conchyliculture sur filières, algoculture sur filières et moules sur bouchots et filières.

À noter que Stecof est un bureau d'étude qui accompagne les professionnels dans leurs démarches de développement, de mise à niveau, d'études d'impact environnemental et de certification dans les domaines de l'agriculture, des industries agroalimentaires et de l'aquaculture. Son partenaire international, Aqualog, lui, est spécialisé dans le conseil en aquaculture notamment dans tout ce qui concerne la conception de fermes aquacoles, les écloseries et les aquariums publics.

Rappelons que les résultats préliminaires de 3 plans d'aménagement aquacoles à l'échelle nationale ont dégagé un potentiel de production de 380.000 tonnes (t). La pisciculture tient la corde avec 245.000 t, suivie de la conchyliculture (110.000 t) et de l'algoculture (24.000 t). L'aquaculture représente à peine 0,1% de la production halieutique nationale avec un volume annuel moyen ne dépassant pas 400 tonnes. Elle est axée principalement sur les huitres plates et la palourde européenne dont l'élevage est pratiqué dans la baie de Dakhla et la lagune de Oualidia ainsi que sur le bar européen et la daurade royale produits par deux entreprises aquacoles exerçant encore leurs activités le long de la côte méditerranéenne (M'diq). ■

Said Naoumi